

# Le nombre de postes ouverts n'est pas encore défini

Page 2

# LE JOUR

D'ALGERIE

Boudiaf reconforte les Algériens

«Le risque du virus Zika est très faible»

Page 4

Votre quotidien national

Onzième année - N° 3787 - Ven 5 - sam 6 février 2016 - Prix : 10 DA

Un réel problème de santé publique

## 11 000 cas de cancer du sein en Algérie chaque année

Page 2

**Pouvoir et opposition, la troisième voie**

Par Brahim Djatal

**P**our comprendre la situation algérienne, nous nous aidons de ce qui se dit sur le sujet. De plus en plus, la presse joue un rôle important pour former notre opinion. Elle devient une sorte de passage obligé pour les différents espaces d'expression existant dans notre pays, y compris ceux de la rumeur publique ou de la mosquée qui constituaient, il y a deux ou trois décennies des vecteurs dominant dans le renseignement et l'interprétation proposés au peuple. Aujourd'hui, il faut aussi lire les journaux et regarder les télévisions. C'est un progrès. Mais il faut aller plus loin. Globalement, ceux qui nous «expliquent» notre situation (et par conséquent notre proche ou lointain avenir) appartiennent à deux catégories : les officiels et leurs soutiens, d'une part, les opposants organisés ou non, d'autre part. Pour résumer, les premiers propagent de l'optimisme et les seconds du pessimisme, sous différentes formes. Les deux discours arguent du patriotisme et de la bonne intention de leurs émetteurs. Chacun invoque sa légitimité qu'il dénie à l'autre et chacun prétend détenir seul la vérité. Alors, qui faut-il croire ? Il manque un arbitre pour nous le dire, quelqu'un de plus crédible, qui aurait moins d'intérêt (y compris personnel) et plus d'objectivité ou de compétence.

Suite en page 3

A la veille de l'adoption du projet de révision constitutionnelle

# L'article 51 fait toujours polémique, Sellal rassure



PH > D. R.

A 24 heures de la session exceptionnelle consacrée à l'adoption du projet de révision de la Constitution, l'article 51 excluant les binationaux des hautes fonctions de l'État fait toujours polémique. Cette proposition a été débattue au niveau de la commission parlementaire conjointe élargie qui a écouté jeudi le Premier ministre, Abdelmalek Sellal. Lire page 3

Tizi Ouzou/Son taux d'avancement a atteint 60%

**La livraison du stade conditionnée par la disponibilité du ciment et du tuf**

Page 4

Prévu chaque samedi au Palais de la culture

**«Rendez-vous avec le roman» attire beaucoup d'écrivains**

Page 13

## Concours de l'Education nationale

# Le nombre de postes ouverts n'est pas encore défini

■ «Nous attendons la réponse de la direction de la Fonction publique pour fixer la date du concours de recrutement», a déclaré Nouria Benghebrat

Par Meriem Benchaouia

Quelques jours du concours de recrutement des enseignants dans le secteur de l'Education nationale, la direction de la Fonction publique n'a pas encore donné sa réponse sur le nombre de postes ouverts. C'est ce qu'a indiqué Nouria Benghebrat, qui s'est engagée, par ailleurs, à tenir ses promesses sur l'ouverture du concours d'ici fin février. «Nous attendons la réponse de la direction de la Fonction publique pour fixer la date du concours de recrutement», a déclaré M<sup>me</sup> Benghebrat, en marge de sa visite à l'établissement Mohamed-Hamraoui 2 qui devra accueillir

des élèves ayant des besoins spécifiques pour l'année scolaire 2016-2017. Elle a indiqué, dans le même cadre, que le nombre de postes à pourvoir a été «identifié», notant que celui-ci «n'est pas loin de celui de l'année dernière». Elle a expliqué, à ce propos, que «les discussions sur le nombre de postes à pourvoir se poursuivent avec la direction de la Fonction publique». La ministre a estimé que son département «pourra tenir sa promesse en vue de la tenue du concours de recrutement à la fin du mois de février en cours, comme cela a été déjà annoncé». M<sup>me</sup> Benghebrat a ajouté qu'un examen oral sera introduit lors du prochain concours de recrutement d'enseignants, avec pour objectif d'«améliorer la qualité de l'enseignant qui bénéficiera également, après recrutement, de cycles de formation continue». La particularité de ce concours est qu'il sera axé sur l'épreuve écrite et non orale comme c'était le cas jusqu'à l'année dernière. Cette épreuve écrite est une manière pour le ministère d'obtenir des recrutements de qualité. Les quelque 16 000 à 17 000 contractuels activant dans les établissements d'enseignement peuvent participer à ce



Phs/D. R.

concours. Par ailleurs, le secrétaire général du ministère de l'Education nationale, Abdelhakim Belabed, avait affirmé sur les ondes de la Radio nationale que le département de M<sup>me</sup> Benghebrat est à la recherche de profils qui peuvent participer à l'amélioration de la qualité de l'enseignement. Le ministère de l'Education continuera à recruter durant les trois prochaines années afin qu'il puisse combler le déficit existant en enseignants.

Les besoins de l'école sont estimés actuellement à 135 000 enseignants. Ainsi, chaque année le ministère de l'Education recrute près de 45 000 nouveaux enseignants sur l'ensemble du territoire national. En 2015, 28 000 fonctionnaires ont été recrutés. Ils ont été répartis proportionnellement aux besoins exprimés par chaque wilaya. Le responsable au ministère de l'Education fait état de départs à la retraite anticipée de

plus en plus nombreux. Un phénomène qui semble inquiéter le ministère qui cherche à comprendre les raisons et essayer d'en retenir un maximum, même si la ministre ne remet pas en cause le droit des enseignants de prendre une retraite anticipée. Le nombre d'enseignants qui ont pris une retraite anticipée l'année dernière s'élevait à 4 000. Il pourrait être plus important les années à venir.

M. B.

## Journée nationale du Chahid Baptisation de rues, édifices et espaces publics

**DES RUES**, boulevards, espaces et édifices publics seront baptisés aux noms de nombreux martyrs de la révolution à l'occasion de la journée nationale du Chahid qui coïncide avec le 18 février de chaque année. C'est dans ce cadre que «le wali a instruit les 19 chefs de daïra de la wilaya afin de créer des commissions pour cette opération», nous informe-t-on. Cette commission qui rassemble aussi la famille révolutionnaire va préparer des plaques commémoratives aux noms des martyrs. «Le wali s'interroge sur les raisons qui ont laissé des rues, des cités d'habitation, des édifices et des places publiques sans baptisation aux noms des nombreux chahids qui se sont sacrifiés pour la libération de notre pays», lit-on dans le communiqué de la cellule de communication de la wilaya. D'ailleurs à sa demande, il a reçu une liste nominative de plusieurs noms de martyrs des différentes localités de la wilaya, remise par l'Organisation des moudjahidines de la wilaya. Cette décision a été prise à l'occasion de la célébration de la journée du Chahid qui coïncide avec le 18 février prochain. «Les chefs de daïra sont tenus de procéder à l'installation de ces plaques en suivant les nouvelles normes en vigueur, notamment les décisions ministérielles conjointes». Pour le wali, «ces plaques seront un moyen d'orientation aussi au service du citoyen, et vont donner une meilleure image à nos villes modernes», souligne-t-on.

H.C.

## Un réel problème de santé publique

### 11 000 cas de cancer du sein en Algérie chaque année

Le cancer du sein est le type de cancer le plus répandu chez la femme avec 11 000 cas recensés chaque année. Ce chiffre risque de connaître une recrudescence épidémique avec un taux de survie bas, d'ici à 2020 à cause du diagnostic à un stade tardif.

Le cancer du sein devient donc un réel problème de santé publique qui menace la société tout entière. C'est le plus répandu en Algérie. Son incidence ne cesse d'augmenter d'année en année de 7% et une Algérienne sur 7 est susceptible d'avoir un jour un cancer du sein. Les spécialistes de la santé qui tirent la sonnette d'alarme sur la propagation alarmante de cette maladie en Algérie plaident pour le dépistage précoce des cancers du sein qui vient en tête des cas de cancer recensés chez la femme avec celui du col de l'utérus à partir de 25 et 30 ans. Le facteur génétique où familial est à l'origine de 5 à 10% des cas. Chaque individu présente un risque de développer un cancer. Mais les personnes dont des proches en sont décédés sont plus susceptibles de contracter cette maladie, indique les spécialistes. L'avantage est que cette maladie n'est nullement contagieuse. Si la femme est enceinte, il n'existe aucun risque pour l'enfant.

Les hommes également sont concernés par le cancer du sein qui n'affecte pas uniquement les femmes. Fait étonnant en Algérie, cette maladie touche près de 44% des cancéreux masculins.

Ce taux assez élevé est indéniablement dû à la prise de pilules lors des exercices de musculation. En effet, pour augmenter la masse musculaire en un minimum de temps, certains hommes consomment des hormones. Donc, nombre de jeunes qui fréquentent les salles de musculation s'y adon-

nent, sans suspecter que ce médicament peut engendrer un cancer du sein.

Face à cette augmentation réelle et inquiétante, il est nécessaire de multiplier les centres de dépistage afin de réduire l'incidence des cas et de sensibiliser le grand public pour informer les citoyennes de la nécessité de faire des mammographies.

Pour prévenir cette maladie, les oncologues s'accordent sur l'importance d'avoir un régime alimentaire équilibré et sain, d'exercer une activité sportive et d'éviter la consommation du tabac dans la prévention du cancer, tout en veillant à consulter un médecin en cas de douleur inexpliquée.

### 60% de la facture de la PCH dédiée aux médicaments de cancérologie

En matière de prise en charge des cancéreux en général et du cancer du sein en particulier, le ministre de la Santé, Abdelmalek Boudiaf, a indiqué, en marge de l'ouverture du Salon national info-cancer qui se tient au Palais des expositions (Pins maritimes) à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale de lutte contre cette maladie, que les médicaments dédiés à la cancérologie et à l'hématologie ont coûté en 2014 à la Pharmacie centrale des hôpitaux (PCH) plus de 37 milliards de dinars, soit 60% de l'ensemble de ses achats.

S'agissant du domaine de la prévention, laquelle représente l'un des principaux axes du Plan anti-cancer, le ministre a cité les différentes mesures de lutte contre les principaux facteurs de risque de la maladie, à savoir le tabagisme, la consommation d'alcool, une alimentation déséquilibrée et les

infections chroniques liées à certains virus. A cela, il faudra ajouter le renforcement de la prévention et du dépistage précoce permettant une baisse de 30% des cas de cancer, a-t-il poursuivi.

Le ministre a mis en avant les pénuries à répétition concernant les médicaments utilisés dans le traitement du cancer, une situation, a-t-il dit, qui a été aggravée par la prescription anarchique en l'absence de protocoles référentiels et d'un manque d'unités d'oncologie médicale dans de nombreuses wilayas, notamment au sud du pays. Il a également déploré l'arrêt des chantiers des centres anti-cancer (CAC) d'Annaba, de Tizi Ouzou, de Sidi Bel Abbès et de Tlemcen, alors que d'autres, quoique réceptionnés (Sétif et Batna) ne sont pas encore opérationnels en radiothérapie.

Pour aplanir ces difficultés, le premier responsable du secteur s'est félicité qu'en matière d'offre de soins en oncologie médicale et en radiothérapie, il existe aujourd'hui 32 services et 48 unités totalisant 1 913 lits et couvrant les 48 wilayas, de même que 19 accélérateurs linéaires dans le secteur public en plus de trois autres en instance de mise en service, contre 7 accélérateurs en 2013. Cette augmentation des capacités a permis de réduire, de manière significative, les délais d'attente qui sont passés de plus de 12 mois à moins d'un mois pour tous les cancers sauf pour le cancer du sein dont les délais d'attente varient entre un à sept mois, a-t-il poursuivi. En matière d'infrastructures, Boudiaf rappelle que durant l'année en cours 4 nouveaux CAC, totalisant 12 accélérateurs, seront réceptionnés au courant de l'année 2016.

Louiza Ait Ramdane

A la veille de l'adoption du projet de révision constitutionnelle

# L'article 51 fait toujours polémique, Sellal rassure

■ A 24 heures de la session exceptionnelle consacrée à l'adoption du projet de révision de la Constitution, l'article 51 excluant les binationaux des hautes fonctions de l'État fait toujours polémique. Cette proposition a été débattue au niveau de la commission parlementaire conjointe élargie qui a écouté jeudi le Premier ministre, Abdelmalek Sellal.

Par Nacera Chennafi

La séance de la commission parlementaire conjointe élargie, réunie jeudi, a été consacrée à l'exposition du projet de révision de la Constitution par le Premier ministre, Abdelmalek Sellal. Cette réunion, qui s'est déroulée à huis clos, aurait connu un débat houleux sur l'article 51 excluant les binationaux des hautes fonctions de l'État. Selon des sources parlementaires, des députés du Front de libération nationale ont exprimé leur mécontentement quant à cette proposition, comme l'a déjà souligné le secrétaire général de leur parti, Amar Saadani, qui l'avait qualifié dans une précédente déclaration d'anticonstitutionnelle. A cet effet, le Premier ministre s'est voulu rassurant sur l'article 51.

Dans une déclaration à la presse, à l'issue de son exposé devant la commission parlementaire conjointe élargie jeudi, le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a donné son explication sur l'article 51 du projet de révision constitutionnelle qui concerne exclusivement les fonctions supérieures et sensibles de l'État, à l'instar de la sécurité de la nation et la sécurité financière du pays.

Il a rassuré que les textes de loi viendront expliciter l'article 51 en définissant ces fonctions après adoption du projet de révision de la Constitution. «L'article 51 du projet est très clair et ne vise aucunement nos frères à l'étranger, mais concerne plutôt les fonctions supérieures et sensibles. L'État et les lois définiront ces fonctions», a-t-il indiqué, citant particulièrement la sécurité et la sécurité financière à un



PH.D. R.

niveau supérieur de l'État qui «nécessitent des conditions exceptionnelles».

Sellal a estimé que «pour la première fois dans l'histoire de l'Algérie, on reconnaît les Algériens porteurs de plusieurs nationalités. Les portes demeurent ouvertes aux Algériens de l'étranger dans diverses fonctions». Cependant, «certaines fonctions seront conditionnées par des critères exceptionnels, à l'instar de ce qui est appliqué dans beaucoup de pays du monde». Le Premier ministre a relevé que le président de la République «a tenu ses engagements concernant l'édification d'un État solide doté d'institutions», exprimant son souhait que le projet de révision de la Constitution ait un «écho favorable» au niveau du Parlement.

Avec ce discours du Premier ministre sur l'article 51, on peut dire qu'il n'y a que le RND, à tra-

vers son secrétaire général par intérim, Ahmed Ouyahia, qui défend cet article. Lors de sa dernière conférence de presse à l'issue de la session du conseil national de son parti, il a affirmé son attachement à cette proposition tout en s'attaquant à ceux qui ont créé la polémique à ce sujet.

Le lendemain, le FLN répond avec un communiqué et Saadani promet de s'occuper d'Ouyahia après l'adoption du projet de révision de la Constitution. Cependant, malgré le rejet de l'article 51, le FLN est tenu de dire oui au projet de révision de la Constitution demain.

Par ailleurs, lors de son exposé, Sellal a affirmé que «l'Algérie qui amorce un tournant historique est au rendez-vous avec une ère nouvelle et un renouveau républicain fort», à la faveur de la révision constitutionnelle qui constitue le couronnement des

réformes politiques initiées par le président de la République Abdelaziz Bouteflika. Le projet de révision constitutionnelle consacre «l'attachement du peuple algérien à sa souveraineté et à son indépendance ainsi qu'au caractère démocratique et républicain de l'État algérien et au principe de la séparation des pouvoirs», a souligné Sellal pour qui le texte tend à «concrétiser le principe d'alternance démocratique au pouvoir».

Il faut savoir que l'opposition parlementaire, représentée notamment par le FFS, l'Alliance verte composée du MSP, Ennahdha, les députés du Front Al Adala, ceux d'El Islah, ont annoncé le boycott de la séance de vote du projet de révision de la Constitution, mais on ne sait toujours pas s'ils feront le déplacement pour dénoncer le texte en question.

N. C.

## Elaboration des lois

### Les propositions des groupes parlementaires seront prises en compte

Dans une conférence de presse tenue en marge des travaux à huis clos de la commission parlementaire, le président de la Commission parlementaire conjointe élargie, Djamel Ould Abbès, a précisé que le projet de révision constitutionnelle sera soumis aux députés pour adoption, mais les propositions des présidents des groupes parlementaires qui interviendront lors de la séance de vote prévue demain seront prises en compte dans l'élaboration des projets de loi qui découleront de la révision constitutionnelle. Dans ce cadre, M. Ould Abbès a rappelé que le Président Bouteflika avait instruit le gouvernement, lors du dernier Conseil des ministres, d'accélérer l'élaboration des nouvelles lois. Par ailleurs, il a relevé que

l'élargissement de la commission au plus grand nombre possible des membres des deux chambres du Parlement pour la première fois «vise à permettre au plus grand nombre d'entre eux d'émettre

leurs avis sur le projet de loi». Dans le même contexte, il a indiqué que tous les partis politiques ont été invités à désigner des représentants au sein de la commission, ajoutant que le PT est le seul parti à avoir répondu à cette

invitation. La commission est composée de 60 membres représentant les groupes parlementaires et des membres des deux chambres du Parlement.

N. C.

#### 40<sup>e</sup> jour du décès de Hocine Aït Ahmed

### Une foule nombreuse présente à Ath Ahmed

UNE FOULE nombreuse était présente hier au village Ath Ahmed, dans la commune d'Aït Yahia (60 km au sud-est de la wilaya de Tizi Ouzou), pour prendre part à la cérémonie de recueillement du 40<sup>e</sup> jour du décès de Hocine Aït Ahmed. Des milliers de citoyens anonymes aux côtés de sa famille, des responsables et des militants du Front des forces socialistes (FFS) étaient venus pour rendre un nouvel hommage au leader historique. On avait du mal à se frayer un chemin pour atteindre la tombe du défunt même à pied, alors que l'accès en voiture était quasiment impossible dès les premières heures de la matinée. Les «pèlerins» ont eu droit à une waada offerte à l'occasion. Il est à noter que pour la soirée d'hier vendredi, une veillée religieuse était prévue à Ath Ahmed. Aujourd'hui, la direction du FFS organisera une rencontre commémorative au Palais de la culture Moufidi-Zakaria à Alger, sous le thème «un parcours, une pensée, un projet : Hocine Aït Ahmed, l'éthique au cœur de la politique».

Hamid Messir

## EDITO

### Pouvoir et opposition, la troisième voie

La suite de la page Une des «experts» (chercheurs, universitaires, spécialistes de tel ou tel domaine, intellectuels, écrivains...) en font partie, mais ils ne sont pas nombreux ; ceux qui les médiatisent (journalistes pour l'essentiel) sont d'un niveau faible lorsqu'ils ne veulent pas franchement les instrumentaliser au profit de leur chapelle. Les «experts» sont invités à parler des sujets qui ne les concernent pas, ils ne sont pas interrogés par d'autres experts, mais orientés sur des sujets politiques où ils n'ont pas de compétence particulière. C'est le cas de pratiquement tous ceux qui parlent au nom de leur expertise (avérée ou pas). Ils veulent devenir des leaders d'opinion, sans même être encadrés dans une organisation politique. Il y a une telle confusion qu'on ne sait plus qui dit quoi. Au final, l'Algérie n'a pas (ou si peu) d'élite qui puisse jouer un rôle d'arbitre, de régulateur ou simplement de modérateur pour faire avancer les idées et les débats d'idées qui opposent les «pour» et les «contre». La presse qui est devenue un lieu central d'expression doit pouvoir s'élever à la hauteur de ce qui est attendu d'elle : permettre la pleine expression de tout ce qui compose la société, à commencer par le simple citoyen, ce qui est courant et facile, mais aussi jouer le rôle de vulgarisateur de tout ce qui est inaccessible pour la majorité. A ce titre, elle doit médiatiser et promouvoir, autant que possible, les livres et leurs auteurs car c'est là que gisent les meilleures explications et interprétations qu'un pays peut générer à un moment donné de son histoire. Les médias en général ne peuvent se hisser à cette ambition qu'avec l'aide de l'État pour former leur personnel et le valoriser en fonction de sa compétence. Il faut battre en brèche ce stérile et malheureux face-à-face pouvoir/opposition, et susciter l'émergence d'une vision de qualité, celle de la société civile. Bref, comme dans tous les autres domaines, l'Algérie est appelée à progresser vers la qualité dans l'exercice de la politique.

B. D.

## ANP/Forces navales Gaïd Salah met en avant l'«extrême intérêt» accordé à la modernisation

Le général de corps d'Armée, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP), Ahmed Gaïd Salah, a mis en avant, jeudi à Annaba, l'«extrême intérêt» accordé par l'ANP à la «modernisation» et au «professionnalisme» des Forces navales.

Au 2<sup>e</sup> jour de sa visite de travail et d'inspection à la 5<sup>e</sup> Région militaire, le général de corps d'Armée, qui était accompagné du commandant de la 5<sup>e</sup> Région militaire, le général-major Ammar Athamnia, et du commandant des Forces navales, le général-major Mohamed Larbi Haouli, a procédé à l'inauguration de l'unité de construction navale de Annaba, indique un communiqué du ministère de la Défense nationale.

Gaïd Salah a suivi, à cette occasion, un exposé présenté par le chef de cette unité portant sur ses missions, avant de visiter les différentes structures et ateliers.

«L'importance que j'accorde à ma visite à l'unité de construction navale d'Annaba et à cette rencontre, qui m'est très agréable, émane en premier lieu de l'intérêt suprême que nous conférons au domaine de la construction des vedettes de sauvetage au profit des Forces navales, puis de l'exigence de donner l'impulsion nécessaire, voire impérative aux travaux de cette importante unité», a souligné le chef d'état-major de l'ANP dans une allocution d'orientation devant les cadres et les personnels de l'unité.

«Il est évident que l'objectif de parvenir progressivement à notre autosuffisance en matière de fabrications militaires, constitue une continuelle préoccupation qui nous concerne tous, fils de l'Armée nationale populaire, notamment ceux exerçant dans le secteur de la recherche, du développement et de la fabrication militaire, dans ses différentes filières et spécialités», a relevé Gaïd Salah.

«Pour conclure, je tiens à réitérer notre grande confiance en les cadres et personnels de cette unité, tout en espérant qu'ils en soient dignes et auxquels je souhaite toute la réussite dans leurs missions», a-t-il ajouté.

L'unité de construction navale d'Annaba est une filiale de l'entreprise de construction et de réparation navale de Mers El-Kebir (2<sup>e</sup> Région militaire). Elle prend en charge la réalisation des vedettes de sauvetage et la rénovation des coques des navires en service, ainsi que l'installation des équipements et des systèmes de bord.

Slim N.

Boudiaf reconforte les Algériens

## «Le risque du virus Zika est très faible»

■ Précisant qu'une série de mesures ont été prises dans le cadre de la prévention, le ministre de la Santé, Abdelmalek Boudiaf, rassure que le risque du virus Zika «est considéré comme très faible» en Algérie pour diverses raisons.

Par Tinhinene Khouchi

**A**fin de rassurer les Algériens sur le risque du virus Zika qui s'est répandu en Asie et en Afrique, et a récemment émergé en Amérique centrale et en Amérique du Sud faisant couler beaucoup d'encre, le ministre de la Santé a affirmé dans un communiqué que le risque de ce virus en Algérie est très faible : «Il ne se transmet pas, en règle générale, d'homme à homme». Il expliquera que «le principal vecteur du virus Zika est le moustique *Aedes aegypti* qui n'a pas été rencontré dans notre pays selon le laboratoire national de référence des arboviroses et le réseau de surveillance entomologique de l'Institut Pasteur d'Algérie». La même source note aussi que l'épidémie actuelle est circonscrite au niveau des pays d'Amérique latine et des Caraïbes avec lesquels il n'y pas de liaisons aériennes directes avec notre pays. En raison de ce virus qui sévit actuellement en Amérique latine et aux Caraïbes, le ministre, «partant d'un principe de vigilance», a aussitôt arrêté des mesures portant sur «la réactivation du comité d'urgence chargé des arboviroses composé d'experts nationaux dans le domaine et d'experts de l'Institut national de santé publique et de l'Institut Pasteur d'Algérie à l'effet d'assurer un suivi de l'évolution de la situation épidémiologique et d'évaluer régulièrement, en



PH/DK

fonction de son évolution, le risque pour notre pays», a-t-on indiqué. Le ministre annonce, dans ce sens, «la mobilisation de tous les moyens de protection disponible au niveau du stock de sécurité mis en place, à cet effet, au niveau de la Pharmacie centrale des hôpitaux». Le ministre rappelle, avant tout, la nécessité, pour tout voyage quel qu'en soit la destination, de respecter scrupuleusement les règles habituelles d'hygiène et les mesures de protection contre les moustiques et recommande de reporter, notamment pour les femmes enceintes, le projet de voyage dans les pays d'Amérique latine et des Caraïbes sauf en cas de

nécessité. Le ministre souligne que l'Organisation mondiale de la santé «ne préconise, pour le moment, aucune restriction de voyages, d'échanges commerciaux vis-à-vis des pays affectés par cette épidémie ni même de recommandations particulières pour les voyageurs». L'OMS, dans une déclaration en date du 1<sup>er</sup> février 2016, a décrété la maladie à virus Zika comme «une urgence de santé publique de portée mondiale». Le virus Zika est à l'origine d'une maladie virale qui se présente, dans une très grande majorité de cas, par un syndrome d'allure grippale dont l'évolution le plus souvent favorable avec une guérison

spontanée en 2 à 7 jours avec cependant un risque de survenue de microcéphalie chez le nouveau-né en cas d'atteinte de la femme enceinte. Le ministre «à travers son comité d'urgence, continuera de suivre de près l'évolution de la situation épidémiologique dans le monde et prendra au fur et à mesure, si besoin, d'autres dispositions, conformément aux dispositions du plan national de préparation, d'alerte et de riposte aux menaces sanitaires à potentiel épidémique et aux urgences sanitaires de portée internationale», indique le même document.

T.K./APS

Tizi Ouzou/Son taux d'avancement a atteint 60%

## La livraison du stade conditionnée par la disponibilité du ciment et du tuf

**L**e projet de réalisation du nouveau stade de 53 000 places à Tizi Ouzou est confronté, depuis quelques semaines, à la pénurie de deux matériaux de construction, à savoir le ciment et le tuf, a révélé, jeudi, le président-directeur général de l'entreprise turque Mapa, chargée de sa réalisation, Galip Boyacoglu. Ce dernier, qui s'exprimait à l'occasion d'une visite d'inspection dudit chantier effectuée par le président de l'Assemblée Populaire (APW) de la wilaya de Tizi Ouzou, Mohamed Klaleche, a expliqué que si ces deux produits sont disponibles le projet en question sera livré dans les délais contractuels, soit en décembre prochain, mais dans le cas contraire celui-ci pourrait être prolongé encore de quelques mois. Il a même affirmé qu'ils allaient suspendre le chantier suite à la rupture du ciment fourni sous forme de béton. Le responsable de l'entreprise turque a, à l'occasion, présenté l'état d'avancement des travaux de construction de ce stade estimé à 60% et que la pose des gradins interviendra dans quelques semaines une fois tous les étages terminés et ce, dans 4 mois; alors que la toiture ou la charpente métallique, en



fabrication en Turquie, sera posée dans une durée de 10 mois. Pour le directeur de la jeunesse et des sports de la wilaya de Tizi Ouzou, Dahmane Ittache, en sa qualité de maître de l'ouvrage, ces deux contraintes seront levées dans quelques jours. A ce propos, il a expliqué que pour ce qui est du tuf, le wali de Tizi Ouzou signera la semaine prochaine un arrêté d'exploitation afin de fournir quelque 600 000 m<sup>3</sup> depuis un site situé dans la commune de Sidi Naamana. S'agissant du ciment, la société française Lafarge a pris

l'engagement d'assurer l'approvisionnement en plus d'une décision exceptionnelle d'importation. Pour le P/APW de Tizi Ouzou, il est inconcevable que ce projet lancé en 2005 traîne encore au-delà du nouveau délai de sa livraison déjà reporté à maintes reprises. Pour le P-DG de Mapa, son entreprise n'a été retenue pour relancer ce projet que depuis 16 mois après le retrait des Espagnols de FCC Construction, ancien partenaire du groupe privé algérien ETRHB Haddad. S'agissant de la consommation financière, nous avons appris auprès du DJS de Tizi

Ouzou que du montant du marché estimé à un peu plus de 32 milliards de dinars, quelque 12 milliards de dinars ont été déboursés jusque-là, soulignant que 50% de ce budget sera consacré aux équipements. Notons enfin que les travaux des autres structures d'accompagnement, notamment le stade d'athlétisme de 6 000 places, leur réalisation se fait convenablement, de l'avis du maître de l'ouvrage.

Hamid Messir

Le directeur général dresse un constat critique

# L'Algérienne des eaux fait face à des «difficultés sérieuses»

■ L'Algérienne des eaux (ADE) fait face à des «difficultés sérieuses», a prévenu, jeudi à Alger, son directeur général, Zidane Merah, estimant que seul un effort collectif avec l'appui des pouvoirs publics peut permettre de dépasser cette «étape délicate».

Par Yanis G.

**M**erah a tenu ces propos lors d'une rencontre qui l'a regroupé avec une centaine de cadres syndicaux, indique un communiqué de cette entreprise publique. Selon le directeur général de l'ADE, avec les paramètres actuels, l'entreprise perd 30 dinars par m<sup>3</sup> d'eau distribué. Ce déficit, a-t-il poursuivi, devrait s'aggraver avec une augmentation des charges dues à la hausse du prix de l'énergie (+20%) et du gasoil (+40%). Seule une forte dynamique de croissance peut permettre à l'ADE de dépasser ce cap, a-t-il préconisé. Une nouvelle organisation a été mise en place par l'ADE pour redynamiser



la gestion dans le sens d'une décentralisation pour donner un rôle plus grand aux unités de l'entreprise, a avancé le même

responsable. En outre, une série de mesures ont été prises dans le même objectif, et ce, à travers, notamment, la révision des mis-

sions des zones, la signature des contrats de performance avec les directeurs d'unités et le recours à une évaluation indépendante. Par ailleurs, M. Merah a affirmé, lors de cette rencontre, sa disponibilité à améliorer les conditions de vie et le revenu des travailleurs, précisant que toute amélioration des résultats sera récompensée. Un nouveau système de salaires touchant 68% des travailleurs sera d'ailleurs appliqué dès février en cours, tandis que les unités de l'ADE en mesure de faire face à ces nouvelles charges salariales ont le feu vert pour l'appliquer avec effet rétroactif à partir de janvier 2016, a ajouté le même responsable. Néanmoins, M. Merah a tenu à préciser que cet effort

financier ne pouvait être soutenu «alors que 52% de l'eau se perdent et que huit milliards de dinars destinés aux équipements n'ont pas été utilisés». **Y. G.**

## Changes L'euro en baisse face au dollar

L'EURO baissait face au dollar hier avant la publication attendue dans la journée mensuel des chiffres mensuels sur l'emploi aux Etats-Unis qui pourraient influencer la politique de la Réserve fédérale (Fed). L'euro valait 1,1188 dollar contre 1,1215 dollar jeudi soir. La monnaie européenne baissait face à la devise japonaise, à 130,73 yens contre 130,92 yens jeudi. Le dollar se reprenait face à la monnaie japonaise, à 116,85 yens contre 116,74 yens la veille. Le marché restait suspendu à la publication attendue dans la journée de vendredi du rapport mensuel que publiera le département du Travail des Etats-Unis pour le mois de janvier dont les investisseurs espèrent qu'il leur permettra de se faire une idée de l'état de l'économie américaine. Des statistiques publiées cette semaine ont déjà montré un fort ralentissement en janvier de l'activité dans les services et une légère augmentation des inscriptions hebdomadaires au chômage. Si les chiffres de vendredi sont bons, les investisseurs redeviendraient plus optimistes concernant la situation économique américaine, et cela encouragerait de nouveau le marché à tabler sur une hausse des taux américains. Alors que la banque centrale américaine, qui a relevé en décembre ses taux pour la première fois depuis 2006, laissait entendre en fin d'année dernière qu'elle allait maintenir un rythme régulier de normalisation en 2016, ce qui profiterait automatiquement au dollar, plusieurs de ses responsables ont multiplié des déclarations beaucoup plus frileuses depuis quelques jours. De son côté, la monnaie unique européenne souffre du risque de nouvelles mesures de relance monétaire par la Banque centrale européenne (BCE) à partir de mars. «Les questions demeurent sur la marge d'assouplissement qui reste à la BCE», a indiqué à l'agence Bloomberg News Shinichiro Kadota, stratège des changes chez Barclays. La livre britannique se stabilisait face à la monnaie européenne, à 76,87 pence pour un euro, et baissait face au billet vert, à 1,4555 dollar pour un livre. La devise suisse montait légèrement face à l'euro, à 1,1132 franc pour un euro. La monnaie suisse baissait face au billet vert, à 0,9950 franc pour un dollar. **R.E.**

## Partenariat industriel

### 245 véhicules de l'usine de Tiaret livrés au ministère de la Défense

Un total de 245 véhicules multifonctions de marque Mercedes-Benz, fabriqués par la Société algérienne de fabrication des véhicules de Tiaret (SPA SAFAV), dans la 2<sup>e</sup> Région militaire, ont été livrés au profit de la Direction centrale du matériel relevant du ministère de la Défense nationale (MDN), a indiqué jeudi un communiqué du MDN. «Il a été procédé mercredi 3 Février 2016, à la livraison de 245 véhicules multifonctions, dans ses diverses versions (transport de personnel, ambulances, girafe lumineuse) de marque Mercedes-Benz (B A 6) et (B A 9) Class (G), fabriqués par la "SPA SAFAV" (la

Société algérienne de fabrication des véhicules à Bouchakif/Tiaret/2<sup>e</sup> Région militaire), au profit de la Direction centrale du matériel relevant du ministère de la Défense nationale», a précisé la même source. Cette action, a ajouté la même source, entre dans le «cadre de la concrétisation du programme de relance économique, initié par son Excellence Monsieur le Président de la République, visant à redynamiser l'industrie nationale et de l'intérêt que porte le Haut commandement de l'Armée nationale populaire au développement des potentiels industriels militaires pour pouvoir aux besoins de

nos Forces armées, et contribuer au développement national». Il convient de rappeler que la Société algérienne de fabrication des véhicules à Bouchakif/Tiaret, inaugurée le 26 octobre 2014 par le général de Corps d'Armée, Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'Etat-major de l'ANP, «est le fruit» d'un partenariat entre l'EPIC-Etablissement de développement de l'industrie des véhicules du MDN et le partenaire technologique allemand Daimler, ainsi que le Fonds d'investissement émirati ABAR, a rappelé la même source.

Souad L.

## Après une lourde perte et une recapitalisation

### ArcelorMittal chute en Bourse

L'action du groupe sidérurgique ArcelorMittal chutait de plus de 5% hier matin à la Bourse de Paris, après l'annonce d'une augmentation de capital associée à un creusement de sa perte nette en 2015. Le titre perdait 5,83% à 3,47 euros vendredi matin, dans un marché pourtant en hausse de 0,48%. «Alors que la capitalisation boursière a fondus ces dernières années, ArcelorMittal n'évitera pas une forte dilution (pénalisante pour les

actionnaires existants, NDLR) avec l'annonce d'une augmentation de capital de 3 milliards de dollars», soulignent les analystes du courtier Aurel BGC. Pour Société Générale, cette augmentation de capital «est décevante mais reflète certainement les conditions très difficiles du marché». Le groupe sidérurgique ArcelorMittal a également annoncé un creusement spectaculaire de sa perte nette à près de 8 milliards de dollars en 2015, plombé

par la baisse des prix, et a annoncé un nouveau plan de restructuration. L'an dernier, le groupe a accusé une perte nette de 7,946 milliards de dollars en 2015, contre 1,086 milliard un an plus tôt. De plus, ArcelorMittal a fait part du lancement d'un nouveau plan de restructuration, destiné à améliorer son excédent brut d'exploitation structurel d'environ 3 milliards de dollars d'ici à 2020. Parallèlement à la publication de ces résultats annuels, qui a été

anticipée d'une semaine par le groupe, ArcelorMittal a annoncé avoir cédé pour un montant de 875 millions d'euros la participation de 35% qu'il détenait dans l'équipementier automobile espagnol Gestamp. «L'annonce surprise d'une augmentation de capital, la vente d'actifs et la réduction de coûts devraient atténuer les inquiétudes des investisseurs concernant le bilan du groupe», ajoute Société Générale. **Malek O./Agences**

## Prix

### Le Brent à 34,4 dollars à Londres

Les prix du pétrole cherchaient une direction hier en cours d'échanges européens, dans un marché particulièrement volatil. Vers 11h05 GMT, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en avril valait 34,42 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres, en repli de 4 cents par rapport à la clôture de jeudi. Dans les échanges électroniques sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de «light sweet crude» (WTI) pour livraison en mars gagnait 8 cents à 31,80 dollars. Les cours du Brent et du WTI, qui étaient parvenus la semaine dernière à nettement rebondir après avoir signé de nouveaux plus bas

depuis 2003, ont évolué en dents de scie cette semaine. S'ils sont d'abord repartis à la baisse en début de semaine, alors que la perspective d'une réunion extraordinaire entre pays producteurs semblait s'éloigner, la forte hausse hebdomadaire des stocks américains de brut rapportée par le département américain de l'Energie (DoE). «La faiblesse du dollar a retiré une partie de la pression à la baisse s'exerçant sur les prix», notait un analyste chez FXTM, puisque les achats d'or noir, libellés en billets verts, sont rendus moins onéreux pour les acheteurs munis d'autres devises.

analyste chez Saxo Banque. Les cours du brut ont en effet bénéficié depuis mercredi de la dépréciation du dollar – qui a atteint jeudi un nouveau plus bas depuis fin octobre –, ce qui a relégué au second plan la forte hausse hebdomadaire des stocks américains de brut rapportée par le département américain de l'Energie (DoE). «La faiblesse du dollar a retiré une partie de la pression à la baisse s'exerçant sur les prix», notait un analyste chez FXTM, puisque les achats d'or noir, libellés en billets verts, sont rendus moins onéreux pour les acheteurs munis d'autres devises.

S.D.

Travaux du barrage de Souk Tlata (Tizi-Ouzou)

## 27 mois d'arrêt en moins de trois ans à cause des oppositions

■ Le nouveau barrage de Souk Tlata (Tizi Ouzou), dont les travaux de réalisation sont en cours, a connu 27 mois d'arrêt de son chantier en l'espace de moins de trois ans en raison des oppositions des propriétaires terriens, a-t-on appris jeudi auprès de la direction locale des ressources en eau.

Par Kaci Gh./APS

Cette perturbation dans la réalisation du nouveau barrage, situé sur l'oued Bouguedoura à 8 km au sud de la ville de Drâa Ben Khedda, a considérablement retardé la concrétisation de ce projet destiné à l'alimentation en eau potable de la partie sud-ouest de la wilaya, souligne un rapport de situation de la DRE.

«Depuis le 15 mai 2012, date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux au groupement d'entreprises turque Nurol-Ozaltin, auquel a été confié la réalisation du barrage de Souk Tlata, le chantier a connu 32 arrêts des travaux d'une durée totale de 27 mois», précise le même document.

Ces arrêts sont liés à la «persistance des expropriés à exiger à chaque fois la révision du montant des indemnités», note le rapport, précisant qu'une fois ce problème pris en charge, «c'était, alors, au tour des célibataires d'exiger d'être relogés». Ces derniers ont été pris en charge dans le cadre d'un programme d'aide à l'habitat rural et ont également bénéficié d'une aide de 500 000 DA, attribuée aux bénéficiaires par l'Assemblée populaire de wilaya (APW), rappelle-t-on. «Le montant global de l'indemnisation des expropriés a atteint un montant de 5 milliards DA. A cette enveloppe s'ajoute un montant de 3 milliards DA mobilisés pour la construction de 271 logements au profit des expropriés, ce qui donne une enveloppe qui dépasse le coût de construction



Ph. &gt; D. R.

du barrage de Souk Tlata dont le montant du marché est de 5,8 milliards de DA», déplore le directeur local de l'hydraulique.

De son côté, le wali Brahim Merad a révélé, fin novembre dernier, à l'occasion de l'une de ses visites de travail dans les daïras de la wilaya, qu'«une enveloppe de 10 millions DA était versée au groupement d'entreprise turque pour chaque journée d'arrêt des travaux».

Le chef de l'exécutif avait déclaré à propos des oppositions qui retardent et bloquent le lancement des projets, qu'elles «ne seront plus tolérées», n'écartant pas un recours à la justice et à la force publique pour l'instal-

lation des chantiers, en cas d'échec d'un règlement à l'amiable.

M. Merad a fait savoir que le groupement chargé de la réalisation de ce projet, pour un délai contractuel de 40 mois, a été officiellement invité à reprendre les travaux le 13 décembre dernier. «Les travaux ont repris, en attendant la remobilisation de tous les moyens humains et matériels de ce groupement d'entreprises», avait-il indiqué.

Actuellement, les travaux de réalisation de ce barrage ont atteint un taux global de 15%, selon la DRE qui indique que les travaux de déviation provisoire de la RN25 et le chemin de

wilaya 128 sont à 75% et les travaux de construction des 271 logements au profit des expropriés à 45%.

Le barrage de Souk Tlata, d'un volume annuel régularisé de 98 millions de m<sup>3</sup>, est destiné à renforcer l'alimentation en eau potable et industrielle du couloir Tizi-Ouzou/Boumerdès. Il permettra à son achèvement d'alimenter 188 villages pour une population estimée à 240 000 habitants répartis sur les communes de Tirmatine, Sidi Naamane, Tadmait, Maatkas, Mkira, Ait Yahia Moussa et le pôle d'excellence de Oued Fali (commune de Tizi-Ouzou).

Kaci Gh./APS

Direction régionale des impôts de Chlef

## Hausse du recouvrement fiscal en 2015

Le recouvrement fiscal a enregistré, au niveau de six wilayas chapeautées par la direction régionale des impôts de Chlef, une hausse de plus de 10% l'année dernière, a indiqué jeudi à Tissemsilt, lors d'une rencontre d'information sur la loi de finances 2016, le responsable de cette direction.

Hachemi Raache a relevé que le volume du recouvrement fiscal dans les wilayas de Chlef, Tيارت, Tissemsilt, Relizane, Aïn Defla et Mostaganem a dépassé 55 milliards de DA en 2015, soit une hausse de 10% par rapport à 2014.

Le même responsable a expliqué cette hausse par la bonne organisation initiée par la Direction générale des impôts qui a permis de concrétiser des centres de wilaya des impôts et autres unités de proximité au niveau des daïras. La direction régionale des impôts de Chlef a été renforcée, dans les

deux dernières années, par cinq centres ouverts dans la wilaya de Tissemsilt, Tيارت, Mostaganem, Aïn Defla et Relizane. Il est attendu l'ouverture, en juillet et août prochains, d'un centre à Chlef, a ajouté le même responsable.

M. Raache a estimé, dans son intervention, que le recouvrement fiscal dans la wilaya de Tissemsilt est «encore loin des ambitions» de la Direction régionale des impôts, car la région est dépourvue d'un tissu industriel, prévoyant que le taux de recouvrement dans cette wilaya augmentera dans les prochaines années à la faveur de la concrétisation des projets de lignes ferroviaires et de dédoublement des voies Khemis Miliana-Tissemsilt et Ténès-Chlef-Tissemsilt.

Le directeur du contentieux à la Direction de wilaya des impôts, Assi Ali, a souligné

que les amendements de la loi de finances 2016 visent à simplifier les procédures au profit des opérateurs économiques, permettant d'élargir l'assiette fiscale.

L'inspecteur général de la wilaya, Ameur Aissa, a précisé, pour sa part, que les autorités de wilaya de Tissemsilt œuvrent à travers ces rencontres à sensibiliser les opérateurs économiques sur la nécessité de diversifier l'économie locale et de réaliser un développement économique durable dans la région.

Cette rencontre, initiée par la chambre du commerce et d'industrie «Ouarsenis» en collaboration avec les services de la wilaya et la direction du commerce, a ciblé les présidents d'APC, les secrétaires généraux des communes, les opérateurs économiques de la wilaya et les cadres de l'exécutif de wilaya et des entreprises publiques. **Said F.**

## Mostaganem Objectif : désenclaver les zones rurales de la wilaya

LE MINISTRE des Travaux publics, Abdelkader Ouali, a instruit, jeudi à Mostaganem, d'ouvrir des pistes et les promouvoir en chemins vicinaux pour désenclaver les zones rurales de la wilaya. En visitant la maison cantonnière de la commune de Benabdemalek-Ramdane lors de la deuxième et dernière journée de sa visite dans la wilaya, le ministre a annoncé que des enveloppes financières seront consacrées, dans le cadre du budget de maintenance des routes, à l'ouverture de pistes menant aux zones rurales et leur promotion en chemins vicinaux à l'avenir, au titre d'une vision économique de désenclavement.

M. Ouali a également insisté sur la coordination entre les wilayas et les directions des travaux publics pour prendre en charge la maintenance et la réhabilitation des routes, eu égard à leur importance socio-économique.

La wilaya de Mostaganem dispose actuellement de sept unités de contrôle et d'intervention sur les routes et le nombre devra atteindre 15 unités pour couvrir le territoire de la wilaya.

Par ailleurs, Abdelkader Ouali a inspecté le projet de réalisation d'une aire d'atterrissage d'hélicoptères pour évacuer les malades au niveau de l'hôpital de 240 lits en cours de réalisation à Kharouba, dans la périphérie Est de la ville de Mostaganem. Le ministre a insisté sur la livraison de cette piste en l'espace de deux mois pour être opérationnelle avec l'entrée en service de l'hôpital en juin prochain.

Il a également inauguré le tronçon de la RN 90 qui a fait l'objet de modernisation sur 8 km reliant les communes de Sidi Ali et Tazgait, ainsi que celui de dédoublement de la RN 11 entre le lieu-dit «Rocher» et la commune de Benabdemalek-Ramdane (22 km).

Le ministre a également visité le port commercial de Mostaganem où une étude sur le projet de réalisation d'un troisième bassin du port lui a été présentée. Dans la localité de Sidi Medjdoub, M. Ouali a suivi un exposé sur la protection de ce littoral situé à l'est de la ville de Mostaganem, insistant sur une solution d'urgence pour protéger cet espace d'une valeur historique.

M. Ouali a lancé, en outre, les travaux d'aménagement du marché «Souika» du vieux quartier «Tijdit» au chef-lieu de wilaya et ceux d'un stade de football et a posé la première pierre de réalisation d'une annexe administrative et d'une agence postale.

Yanis D.



## Tunisie

# La prime octroyée aux députés provoque une vive controverse

■ Une vive controverse a éclaté jeudi au sein de l'opposition et sur les réseaux sociaux suite à l'octroi d'une prime mensuelle aux députés considérée comme «une provocation» alors que le pays vient de connaître une vague de contestations sociales.

Par Hatem B.

Le bureau de l'Assemblée des représentants du peuple (ARP) a annoncé lundi avoir décidé d'activer cette prime proposée dès 2013 à compter de février. Son but est de couvrir des frais d'hébergement et de restauration, a indiqué à l'AFP le service de communication de l'ARP. La prime s'élève à 900 dinars (400 euros).

En contrepartie, les 217 députés, qui touchent déjà une indemnité de 2 300 dinars par mois (1 000 euros), ne bénéficieront plus, notamment, d'un hébergement gratuit en hôtel pendant la durée des séances plénières, a-t-on ajouté. Malgré cela, l'annonce de l'entrée en vigueur de cette mesure, dont bénéficieront également les députés du Grand Tunis, a été critiquée, y compris par des parlementaires de l'opposition. «Annoncer cette décision alors que le pays vient de connaître une vague de contestations (sociales) est une faute politique», a affirmé le député Samir Betaieb, porte-parole du parti Al Massar (gauche). Sur les réseaux sociaux, la mesure a également été critiquée : «900 dinars, c'est un salaire (complet) ou une augmentation ?», a écrit un utilisateur sur Twitter, alors que le salaire

moyen en Tunisie est de 800 dinars. La Tunisie a été le théâtre le mois dernier d'une contestation sociale sans précédent depuis 2011, à partir de Kasserine, dans le centre du pays. Lutter contre le chômage et la misère sociale en était le mot d'ordre central.

## Les autorités annoncent la levée du couvre-feu nocturne

Les autorités tunisiennes ont annoncé jeudi la levée du couvre-feu nocturne qui avait été instauré le 22 janvier sur l'ensemble du territoire face à une vague de contestation sociale inédite depuis le soulèvement populaire de 2011. «Vu l'amélioration de la situation sécuritaire, il a été décidé à partir de jeudi (...)



PH: OF

de lever le couvre-feu sur tout le territoire tunisien», a indiqué le ministère de l'Intérieur dans un communiqué. La mesure, initialement valable de 20h00 (19h00 GMT) à 05h00 (04h00 GMT), avait été alléguée à deux reprises et était en vigueur à partir de minuit depuis le 29 janvier. La Tunisie a été le théâtre le mois dernier d'une contestation sociale inédite depuis le soulèvement populaire de 2011, partie de Kasserine, dans le centre du

pays. Ce mouvement avait été déclenché par le décès, le 16 janvier, d'un jeune chômeur, Ridha Yahyaoui, électrocuté alors qu'il protestait notamment contre le retrait de son nom d'une liste d'embauche dans la Fonction publique.

La colère s'était propagée au cours des jours suivants dans de nombreuses régions, les forces de l'ordre répondant dans certains cas aux jets de pierre de manifestants par des tirs de gaz

lacrymogènes. Dans la nuit du 21 au 22 janvier, des saccages de commerces avaient été enregistrés dans un quartier populaire de la banlieue de Tunis (Ettadhamen). Le couvre-feu avait été instauré le lendemain par les autorités, «au vu des atteintes contre les propriétés publiques et privées», et du «danger pour la sécurité de la patrie et des citoyens». Les autorités tunisiennes avaient déjà instauré un couvre-feu, dans le Grand Tunis, le 24 novembre 2015 après un attentat suicide contre la sécurité présidentielle en pleine capitale. Douze agents avaient été tués dans cette attaque. Depuis cette date, l'état d'urgence est en vigueur en Tunisie, frappée l'an dernier par deux autres attentats revendiqués par le groupe terroriste autoproclamé «Etat islamique» (Daech/EI), l'un en mars au musée du Bardo à Tunis et l'autre en juin contre un hôtel de Sousse, dans l'est (60 morts dont 59 touristes). H. B. / APS

## Appel à assurer la sécurité aux alentours des établissements éducatifs

LES CADRES éducatifs et administratifs dans plusieurs collèges et lycées à Sfax-Ouest ont appelé, jeudi, à mobiliser des patrouilles sécuritaires aux alentours des établissements éducatifs. Cet appel intervient après l'irruption de délinquants dans un lycée, lundi dernier, (Cité Al Habib) lors de la récréation.

Le directeur du lycée a affirmé, dans une déclaration à l'agence TAP que ce mouvement de protestation est observé dans différents collèges et lycées depuis mercredi, à l'invitation des

syndicats de base des enseignants et des surveillants pour condamner cet acte d'agression perpétré contre le gardien du lycée et appeler à assurer la sécurité aux alentours des espaces éducatifs.

Les protestataires appellent à accroître les patrouilles sécuritaires devant les établissements éducatifs. Le délégué de Sfax-Ouest, Fathi Rabeh, a indiqué que les auteurs de l'agression ont été identifiés et seront bientôt arrêtés.

H.B.

## Maroc

## Des milliers de personnes exposées à des souffrances inutiles en fin de vie

Des dizaines de milliers de patients en phase terminale de leur maladie au Maroc souffrent inutilement de douleurs invalidantes et d'autres symptômes, a déclaré jeudi Human Rights Watch, appelant le gouvernement marocain à prendre des mesures visant à soulager la douleur de ces patients.

Dans un rapport de 89 pages, intitulé «Douleurs déchirantes : défis et progrès pour garantir le droit aux soins palliatifs au Maroc», publié jeudi à New York à l'occasion de la Journée mondiale contre le cancer, l'ONG américaine des droits de l'homme a estimé que chaque année, plus de 62 000 Marocains ont besoin de soins palliatifs.

Ces soins visent à améliorer la qualité de vie de personnes atteintes de maladies limitant leur espérance de vie, en traitant la douleur et d'autres symptômes. Human Rights Watch a constaté, à ce titre, que seuls deux hôpitaux publics, à Casablanca et à Rabat, disposent d'unités spécifiques proposant ce service de santé essentiel, et seulement aux malades atteints d'un cancer. Les

malades souffrant de douleurs aiguës et qui ne vivent pas dans ces deux villes doivent soit entreprendre des déplacements difficiles pour se rendre dans ces centres, soit se passer de médicaments antidouleur efficaces.

«Il est urgent que le gouvernement marocain développe davantage les services de soins palliatifs», a déclaré Diederik Lohman, directeur adjoint de la division Santé et droits humains à Human Rights Watch.

«A l'heure actuelle, des milliers de personnes atteintes de cancer et d'autres maladies graves au Maroc souffrent inutilement de symptômes pouvant pourtant être traités», a-t-il ajouté. Le rapport est le neuvième d'une série d'études menées par Human Rights Watch sur la façon dont les pays fournissent des soins de santé aux personnes atteintes de maladies incurables.

D'autres rapports examinent la situation en Arménie, en Inde, au Kenya, au Mexique, au Sénégal et en Ukraine, entre autres. Au Maroc, Human Rights Watch a mené des entretiens approfondis auprès

de 85 patients et professionnels de la santé dans cinq régions du Maroc entre septembre 2014 et janvier 2015, et a effectué une analyse détaillée des lois, réglementations et politiques du Maroc concernant les soins palliatifs.

Human Rights Watch a relevé que la situation est particulièrement grave pour les 40 000 Marocains qui chaque année ont besoin des soins palliatifs pour des maladies autres que le cancer, comme les maladies cardiaques, respiratoires ou rénales à un stade avancé.

Le Maroc ne dispose d'aucun service de soins palliatifs pour de tels patients. L'ONG a constaté que seul un médecin sur 50 peut prescrire de la morphine, le traitement essentiel en cas de douleurs aiguës en fin de vie, pour les patients ambulatoires, et estime qu'au Maroc, parmi les personnes qui en ont besoin, quatre sur cinq n'en bénéficient pas. Les soins palliatifs à domicile n'existent pas en dehors de Casablanca et de Rabat.

«A cause de la douleur je ne pouvais pas dormir, je ne pouvais pas parler avec mes amis», a confié un homme de 29 ans

atteint d'une tumeur à la jambe et à l'abdomen, et qui n'avait pas accès aux soins palliatifs. «Je voulais me fracasser la tête contre le mur».

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) considère les soins palliatifs comme une partie intégrante des soins de santé et recommande leur intégration dans les systèmes de santé nationaux, a rappelé cette ONG.

HRW a souligné, à ce propos, que l'article 12 du Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels, que le Maroc a ratifié en 1979, prévoit que les gouvernements ont une obligation de garantir la disponibilité des soins palliatifs, l'accès aux médicaments essentiels de soins palliatifs, notamment la morphine, et une formation appropriée des prestataires de soins de santé.

«S'abstenir de respecter cette obligation peut entraîner une violation du droit à la santé et, dans certains cas, pourrait constituer une violation de l'interdiction des traitements cruels, inhumains et dégradants», a-t-elle dénoncé.

Kamel D./Agences



Sortie de la Grande-Bretagne de l'UE

# David Cameron joue sa place dans les livres d'histoire

■ Le Premier ministre britannique, David Cameron, joue sa carrière politique et la trace qu'il laissera dans l'Histoire avec les négociations pour éviter une sortie de son pays de l'UE, question qui sera tranchée par un référendum.

Par Ali O.

L'histoire retiendra déjà qu'il s'est lui-même empêtré dans cette situation, annonçant en 2013, en vue des élections de 2015, cette consultation sur une question qui a toujours déchiré son parti, avec peu de chances que le débat soit jamais clos.

Paradoxe d'un Premier ministre qui plaide à présent pour le maintien de son pays dans une UE réformée, David Cameron s'est lui-même toujours décrit comme un eurosceptique.

«Mais un eurosceptique pragmatique», nuance Peter Snowdon, co-auteur d'un livre sur ses premières années à la tête du parti conservateur, «Cameron at 10». «Ce n'est ni Edward Heath (europhile), ni Margaret Thatcher (europhe). Il est beaucoup plus pragmatique, d'où sa difficulté à convaincre les eurosceptiques», souligne-t-il à l'AFP.

Dès son arrivée à la tête des conservateurs il y a onze ans, il estimait que le parti devait arrêter de se focaliser sur une question qui l'agite depuis la chute de la Dame de Fer, liée à son europhobie.

L'idée du référendum est ensuite venue, en pleine montée en puissance du parti populiste et europhobe UKIP en vue des élections européennes de 2014.

L'élève bon ton de la prestigieuse école d'Eton, qui suscite des sentiments plutôt tièdes dans son



parti comme auprès des électeurs, est-il la bonne personne pour embarquer avec lui tout un pays ?

Il mène la bataille de sa carrière, avec quelques atouts dans sa manche : le soutien de la City et

des pays de l'Union, qui verraient le Brexit comme un «drame», selon le chef du gouvernement français Manuel Valls, et la discipline de ministres comme Theresa May (Intérieur) qui, bien qu'eurosceptique, rentre dans le rang, loyale à un gouvernement récemment élu.

La capacité de M. Cameron à entraîner son gouvernement dépend aussi des ambitions de chacun, d'autant qu'il a annoncé qu'il ne briguerait pas un troisième mandat. Or l'un des possibles successeurs est jugé capable de faire basculer l'opinion publique à lui seul : Boris Johnson, le très médiatique et populaire maire de Londres, aussi fantasiste et proche du peuple que M. Cameron apparaît lisse et patricien. M. Johnson laisse savamment planer le suspense sur ses intentions. Dans les négociations, M.

Cameron est pris en sandwich entre des dirigeants européens opposés à tout changement sur la liberté de circulation ou prônent plus d'intégration comme le président français François Hollande et la chancelière allemande Angela Merkel, et une opinion publique peu enthousiaste, influencée par une presse populaire pour le moins eurosceptique.

«Il est dans une situation politique très difficile, parce qu'il fait des demandes spécifiques dans le domaine où les États membres sont les plus difficiles à convaincre, celui des avantages pour les migrants (...) S'il n'arrive pas à un accord en février, il aura du mal à vendre à l'opinion publique et à ses députés que les négociations ont produit un paquet de réformes majeures», explique à l'AFP John Springfield, chercheur associé au

Centre de réforme européen. Pour l'éditorialiste du quotidien de gauche *The Guardian*, Rafael Behr, M. Cameron a appris, à la longue, à négocier avec l'UE, et «il a été formé à l'art du forcing de dernière minute et de la performance en condition d'examen», référence à sa formation académique.

Mais quel que soit le dirigeant et son charisme, tous les commentateurs sont d'accord : le résultat du référendum tient à un fil, et une nouvelle vague de réfugiés suffirait à faire triompher le Brexit.

Dans ce cas, et même si M. Cameron a dit qu'il resterait quoi qu'il arrive, il serait mort politiquement. Sans compter la place peu enviable qui lui échoirait dans l'Histoire : celle du dirigeant qui a fait sortir la Grande-Bretagne de l'UE.

A. O.



## Points chauds

### Prestation

Par Fouzia Mahmoudi

Nicolas Sarkozy, qui se noie depuis quelques semaines dans les sondages et qui voit ses chances de remporter la primaire de la droite et du centre de novembre 2016 fondre comme neige au soleil, vient de prouver qu'il n'était pas encore totalement fini et qu'il avait encore quelques arguments à faire valoir. Du moins cela a fortement semblé être le cas jeudi soir lors de sa prestation à l'émission politique de France 2 «Des paroles et des actes». Durant près de deux heures, l'ancien président de la République a débattu avec un panel de «Français» et le bilan du chef politique est plutôt positif. En effet, si les intervenants choisis par France 2 étaient tous plus ou moins des opposants à Sarkozy, ce dernier a réussi à ne pas se laisser submerger par les critiques et a fait montre, une fois encore, de son talent d'orateur tout en déroulant ses projets pour la France. Il s'est redit favorable au projet de révision constitutionnelle sur l'extension de la déchéance de nationalité. «Je suis favorable au retrait de la nationalité pour des binationaux qui ont trahi la France (...) y compris ceux qui sont nés en France», a-t-il déclaré. «Je suis opposé, a-t-il poursuivi, au retrait de la nationalité aux Français, parce qu'à ce moment-là, on fait un apartheid qu'on ne peut envoyer nulle part». Il s'est néanmoins interrogé sur «les intentions» de François Hollande : «Comme le projet a changé cinq ou six fois ces six derniers jours, il m'est difficile d'avoir une position définitive», a-t-il souligné. Sur les réfugiés, Nicolas Sarkozy a estimé que «la question n'est pas de savoir si on doit accueillir les réfugiés, mais combien». Il a ensuite ajouté que «ce n'est pas faire peur de dire que nous les accueillons pendant la guerre, mais qu'une fois la guerre terminée, ils rentrent chez eux». Face à un contradicteur faisant valoir sa préférence pour Alain Juppé lors des primaires à droite, Nicolas Sarkozy a critiqué le bilan de son principal adversaire à droite. «En 1995, Alain Juppé était Premier ministre, il a fait une réforme de la sécurité sociale. Il a dû la retirer en décembre. J'ai fait une réforme des retraites en 2010. Je l'ai retirée, ou je l'ai menée à bout ? Je l'ai menée à bien». Et il a ironisé, comme il l'écrivait dans son livre, qu'Alain Juppé aura «toujours dix ans de plus que moi». Une dernière pique mesquine qui ne risque pas d'aider l'ancien chef d'État à être mieux perçu par les Français qui dans leur majorité le considèrent comme une personnalité politique antipathique. Toutefois, le reste de la soirée c'est plutôt bien passé pour lui et il peut espérer en retirer quelques points supplémentaires dans les prochains sondages, même si cela ne lui permettra pas de rattrapper Juppé qui est désormais le grand favori de la droite et de l'ensemble des Français toutes tendances politiques confondues.

F. M.

## Sécheresse

### Le Zimbabwe déclare l'état de catastrophe naturelle dans plusieurs régions

Le président zimbabwéen, Robert Mugabe, a déclaré l'état de catastrophe naturelle dans plusieurs régions du pays où un quart de la population fait face à des pénuries de nourriture dues à la sécheresse, a annoncé hier le gouvernement. «Le président a déclaré l'état de catastrophe naturelle dans des zones rurales du Zimbabwe», a affirmé un communiqué du ministre des Gouvernements locaux et des Travaux publics, Saviour Kasukuwere.

Au total, «2,44 millions de personnes sont en situation d'insécurité alimentaire, soit 26% de la population zimbabwéenne», un chiffre en hausse par rapport aux 1,5 million de personnes touchées au début de la sécheresse, selon le ministre.

L'ensemble des zones rurales sont affectées, a souligné le ministre. Les réservoirs d'eau sont à moitié vides dans le pays où plus de 16 000 vaches sont déjà mortes en raison de la sécheresse et 75% des récoltes ont été ravagées, selon le ministre. Dans les zones rurales, les villageois, privés de leur alimentation de base sont contraints de consommer des fruits sauvages ou de réduire leur nourriture. M. Kasukuwere, qui affirme que la majeure partie du territoire a reçu un niveau de précipitations de «75% inférieur à la normale», a indiqué que le gouvernement allait prendre des mesures pour limiter l'impact de cette sécheresse sur les habitants et le bétail. Le président Mugabe estime que les sanc-

tions, imposées par les pays occidentaux en raison des violations des droits de l'Homme au Zimbabwe, ont aussi contribué à la baisse de la production agricole.

Ses détracteurs affirment par ailleurs que l'agriculture a été fragilisée par la réforme agraire qu'il a lancée en 2000, en redistribuant les terres des fermiers blancs à la majorité noire.

Le président Mugabe avait lui-même admis que les fermes étaient sous-utilisées et a décidé en novembre d'imposer les bénéficiaires de la réforme agraire.

Le Zimbabwe est prisonnier d'une faible croissance, du chômage et du manque de trésorerie budgétaire, le tout aggravé par la sécheresse cette année.





Prévu chaque samedi au Palais de la culture

## «Rendez-vous avec le roman» attire beaucoup d'écrivains

■ «Rendez-vous avec le roman» est une série de rencontres littéraires qui permet aux amoureux des lettres d'assister à des conférences et des débats avec de grands écrivains algériens et étrangers. Organisé chaque samedi par le ministère de la Culture au Palais de la culture Moufdi-Zakaria, cet événement se veut un espace ouvert à tous les écrivains algériens. D'ailleurs, il verra la participation de Amine Zaoui et Rabia Djalti, Yasmina Khadra, Ahlem Mostaghanemi et Boualem Sansal.

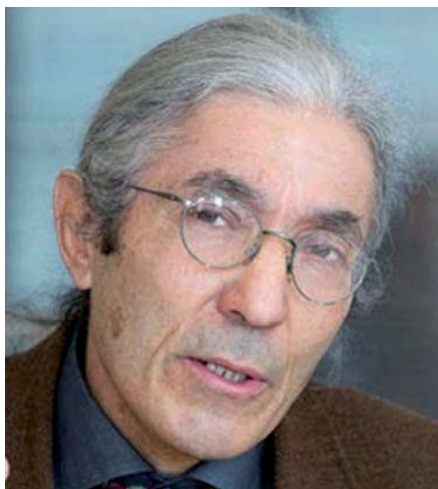
Par Abia Selles

Une série de nouvelles rencontres littéraires «Rendez-vous avec le roman» seront organisées à partir d'aujourd'hui par le ministère de la Culture avec la participation d'hommes de lettres, critiques algériens et romanciers étrangers, a indiqué mercredi l'organisateur de ce rendez-vous culturel, Samir Kacimi.

Ces rendez-vous littéraires regrouperont, chaque samedi au Palais de la culture, des romanciers, des critiques et des traducteurs autour de thèmes intéressants le roman et le récit, a souligné M. Kacimi lors d'une rencontre au Palais de la culture, précisant que la dernière ren-

contre de chaque mois accueillera un grand romancier étranger qui évoquera son parcours littéraire. Outre leur notoriété, les invités de ces rendez-vous littéraires doivent connaître l'œuvre romanesque algérienne. Des invitations ont été adressées à 156 écrivains. Chaque conférence traitera d'un thème nouveau, à savoir le roman algérien qui figure parmi les romans les «moins publiés dans le monde arabe», a ajouté Samir Kacimi.

Animées par des romanciers et des critiques littéraires à l'instar de Amine Zaoui et Rabia Djalti et autres, ces rencontres accueilleront parmi les invités l'Égyptien Sanaa Allah Ibrahim et le conteur koweïtien Taleb Rifai.



M. Kacimi a souligné par ailleurs concernant la participation éventuelle de Yasmina Khadra, Ahlem Mostaghanemi et Boualem Sansal, que «ces rencontres n'excluent aucun écrivain à condition que les œuvres de ce dernier offrent les caractères et les particularités du roman et qu'il formule le vœu d'y participer».

La première conférence sera consacrée au thème «roman et

terrorisme», un courant paru sur la scène littéraire à la fin des années 90.

Le ministre de la Culture, Azzedine Mihoubi, qui a assisté à une partie de la rencontre a annoncé deux autres rendez-vous culturels sur la poésie et le cinéma. Ces rencontres permettront de revenir sur le roman adapté au cinéma, les contraintes du cinéma algérien et son avenir. **A.S.**



PH. DR

### RENDEZ-VOUS CULTURELS

**Galerie Baya du Palais de la culture Moufdi-Zakaria (Kouba, Alger)**

**Jusqu'au 27 février :**  
Exposition collective d'arts plastiques «Diàf Baya», avec les artistes Jaoudet Gassouma, Amel Benghezala, Smàil Ouchen et Hammouche Noureddine.

**Musée national d'art moderne et contemporain d'Alger**

**Jusqu'au 11 février :**  
Septième Festival international de l'art contemporain (Fiac). Avec la participation de Clémentine Carsberg (France), Patrick Altes (France), Patrick Maissa (France), Francisco Javier Ruiz Carrasco (Espagne), Yannis Stefanakis (Grèce), Paul Alden Mvoutoukoulou (Congo), Gastineau Massamba Mbongo (Congo), les artistes algériens Fatima Bouziane, Siimane Ould Mohand, Mohamed Skander.

**Galerie d'Arts Asselah Hocine (Alger-Centre)**

**Jusqu'au 18 février :**  
Exposition de peinture par l'artiste Abderrahmane Bekhti.

**Musée public nationale de l'enluminure, de la miniature et de la calligraphie**

**Jusqu'au 26 mars :**  
Exposition «Le maître et ses disciples» en hommage à Mostefa Ben Dabbagh.

**Centre culturel français d'Alger**

**11 février :**  
Spectacle de jazz animé par Samy Thiébaud Quarte.

**Galerie d'art Dar El Kenz**

**Jusqu'au 20 février :**  
Exposition des artistes Youcef Hafid, Mourad Belmekki, Ahmad Mebarki, Adlane Samet et Djamel Talbi, à l'occasion du 20<sup>e</sup> anniversaire de la galerie. La galerie est ouverte du dimanche au jeudi de 8h30 à 17h30 et les vendredis et samedi de 11h à 17h30

R.C.

Festival international «Marrakech du rire»

## «Metzeouedj fi otlà» représente l'Algérie

La comédie algérienne «Metzeouedj fi otlà» (un époux en vacances) figure parmi les spectacles sélectionnés dans le cadre de la prochaine édition du Festival international de l'humour «Marrakech du rire», a-t-on appris jeudi de l'auteur, Mourad Senouci.

Ce one-man-show interprété par le comédien Samir Bouanani sera joué le 4 juin prochain sur la scène de la Maison de la culture de Marrakech, a précisé à l'APS le dramaturge Senouci tout en rappelant que sa pièce a dépassé le seuil des 200 représentations depuis sa création en 2006.

Selon le résumé officiel, «Metzeouedj fi otlà» met en scène un époux qui redécouvre les plaisirs de la liberté d'action durant l'absence de sa femme, partie à l'étranger pour se soigner.

L'absence momentanée de sa «moitié» qui le persécute et le tyrannise, permet au pauvre personnage de retrouver sa vie de célibataire et de faire le point sur sa vie de couple, marquée de petites misères, de petites trahisons et autres mesquineries.

Le Festival «Marrakech du rire» réunit

chaque année des talents en herbe aux côtés de stars reconnues sur la scène internationale, avec pour objectif de promouvoir les jeunes artistes de différents pays, conformément aux vœux du célèbre humoriste Jamel Debbouze, fondateur de ce rendez-vous culturel.

Œuvre majeure dans le success story des partenaires Senouci et Bouanani, le monologue «Metzeouedj fi otlà» a été présenté avec succès dans plusieurs salles de théâtre lors de tournées nationales et à l'étranger (aux Etats-Unis en 2009, en France en 2010 et au Maroc en 2012).

Une nouvelle représentation est prévue le 15 juin prochain au théâtre régional d'Oran «Abdelkader-Alloula» (TRO) en célébration de la 10<sup>e</sup> année d'existence de la pièce, a fait savoir Mourad Senouci, soulignant que la sélection de sa pièce par les organisateurs de «Marrakech du rire» honore l'ensemble de la communauté artistique algérienne.

La satisfaction du dramaturge est d'autant plus grande sachant, a-t-il expliqué, qu'il s'agit d'une production à 100% algérienne et pour le public algérien d'abord.

«Et c'est avec une grande fierté que nous contribuerons à mettre en lumière l'excellence artistique nationale», a conclu le dramaturge. Mourad Senouci a, à son actif, trente années de pratique d'art théâtral, résumées dans son récent ouvrage «Rihlet talatoune sana» (trente années de voyage), présenté en novembre dernier au Salon international du livre d'Alger (SILA).

Connu pour sa capacité à balancer entre les divers registres, à savoir le théâtre de société, la comédie et le théâtre pour enfants, il a écrit nombre de pièces mettant en vedette son comédien fétiche Samir Bouanani qui fut, pour rappel, récompensé du prix de la meilleure interprétation masculine aux Journées théâtrales de Carthage (Tunisie, 2003) pour son rôle dans «Nessin Oua Salatin» de Abdelkader Alloula.

Leurs activités au sein de leur compagnie théâtrale «Mesrah Enass» (théâtre des gens) s'appuient également sur leurs compétences universitaires, Senouci et Bouanani étant respectivement diplômés en sociologie de la culture et en lettres et arts dramatiques. **F.H.**

Jeune cinéma de la Méditerranée en Tunisie

## Deux documentaires algériens au rendez-vous

Les longs métrages documentaires «Sans cinéma» de Lamine Ammar Khodja et «Fi rassi rond-point» (Dans ma tête un rond-point) de Hassen Ferhani participent à la première édition de «Jeune cinéma de la Méditerranée» qui s'est ouvert mercredi à Tunis et Bizerte (Tunisie), annonce la presse locale.

Produit en 2014, «Sans cinéma» traite de l'absence du public dans les salles de cinéma en Algérie, alors que «Fi rassi rond-point», un film plusieurs fois primé, propose une immersion dans les abattoirs d'Alger,

des lieux morbides transformés par la magie du cinéma en un espace poétique plein de vie, d'amour et de musique.

Le nouveau rendez-vous cinématographique tunisien, qui se poursuit jusqu'au 10 février, prévoit également la participation d'une vingtaine de films en provenance de plusieurs pays méditerranéens dont le Maroc, l'Égypte, la Syrie, ou encore l'Italie.

Organisée par les associations tunisiennes «Archipel d'images» et «Nachaz» en collaboration avec la Fédération tunisienne

des ciné-clubs, cette manifestation du 7<sup>e</sup> art vise, d'après les organisateurs, à promouvoir les travaux de jeunes cinéastes de la Méditerranée, particulièrement ceux de la rive sud, dont les œuvres sont «esthétiquement intéressantes» et présentent un «contenu de qualité».

Jeune cinéma de la Méditerranée se veut une manifestation cinématographique annuelle, itinérante autour du bassin méditerranéen. L'Égypte devrait en être la prochaine escale, selon les organisateurs.

## Coup-franc direct

Que veut Raouraoua ?

Par Mahfoud M.

Le président de la FAF, Mohamed Raouraoua, a décidé de revoir certaines dispositions concernant le recrutement des joueurs binationaux. Ainsi, il aurait interdit aux présidents de club de la Ligue 1 de recruter des joueurs émigrés dont l'âge dépasserait 27 ans. Certains diront que c'est pour encourager la formation dans le championnat local, surtout que de nombreux dirigeants ne font plus confiance aux joueurs du cru. Mais d'autres pensent que c'est quelque peu logique d'autant plus qu'ils admettent qu'ils ne sont pas formés de la meilleure manière qui soit avec le travail à la base qui laisse à désirer. Toutefois, la décision de Raouraoua reste intrigante quand on sait que depuis quelques années il ne fait confiance qu'aux joueurs expatriés en sélection nationale et leur fait appel systématiquement même s'il s'agit de joueurs de seconde zone. Pourquoi donc interdire aux expatriés de jouer dans le championnat national s'ils peuvent apporter un plus ? La stratégie du professionnalisme en Algérie reste incompréhensible. Alors que sous d'autres cieux on fait appel aux stars qui seraient proches de la retraite pour donner une certaine aura à ce championnat, ici on fait tout pour le rendre médiocre en interdisant de recruter les étrangers et maintenant les émigrés qui auraient plus de 27 ans sans pour autant donner une quelconque explication.

M. M.

Taekwondo/Open international qualificatif aux JO-2016

### Quatre Algériens présents



QUATRE ATHLÈTES tenteront de se donner à fond pour défendre crânement leurs chances et celle de l'Algérie lors de l'Open international de taekwondo, prévu aujourd'hui et demain à Agadir (Maroc) et qualificatif aux prochains Jeux olympiques (JO-2016) à Rio, d'après ce qu'a annoncé la Fédération algérienne de la discipline (ATF).

La sélection algérienne, composée de Romain Trolliet (-58 kg), Ilyes Bellili (-68 kg), Soundous Bentahar (-49 kg) et Lynda Azzedine (+67

kg), a rejoint Agadir hier avec l'objectif de qualifier «au moins» un athlète et pourquoi pas aller au-delà de cet objectif. «Notre mission sera rude à Agadir en présence des meilleurs éléments du continent. Le niveau africain est devenu appréciable et les derniers Jeux Africains de Brazzaville nous ont donné une idée sur cette évolution», a reconnu le directeur des équipes nationales (DEN), Samir Mayana. «Nos chances de qualification aux JO-2016 reposent sur Romain Trolliet capable d'arracher une place pour Rio et à un degré moindre Lynda Azzedine. Pour Bellili, ce sera compliqué car son plateau est composé de 22 athlètes», a fait savoir le DEN. Soundous Bentahar (25 ans), qui a déjà évolué avec les sélections jeunes françaises, a choisi de porter les couleurs de l'Algérie et prendra part à l'Open d'Agadir après la régularisation de sa situation au niveau de la Fédération internationale de taekwondo, précise l'instance fédérale.

«Elle (Bentahar, ndr) a beaucoup de talent, cette fille va découvrir maintenant le taekwondo africain. Nous souhaitons une bonne réaction de sa part et pourquoi pas une qualification aux joutes olympiques», a conclu Mayana. La liste des quatre taekwondoïstes a été dégagee à l'issue d'un stage effectué fin décembre dernier à Bouira auquel ont pris part 12 athlètes, dont 5 dames, et lors duquel se sont illustrés ces athlètes qui ont été bien au-dessus du lot et ont prouvé qu'ils étaient en droit de défendre les couleurs nationales au cours de ce tournoi.

JM 2021

### Une rencontre de coordination du comité d'organisation

UNE RENCONTRE de coordination dans le cadre des préparatifs des Jeux méditerranéens 2021 s'est tenue jeudi au siège de la wilaya d'Oran, en présence du président du Comité olympique sportif algérien (COA), Mustapha Berraf, et du wali d'Oran, Abdelghani Zaalane.

Il a été décidé, lors de cette réunion, la réhabilitation de l'ancien siège de la daïra d'Oran, sis au boulevard Front de mer, affecté à titre provisoire au comité d'organisation de ces jeux, la mise en place d'une cellule de coordination provisoire présidée par le wali, ainsi que la mise en œuvre d'un programme de construction d'un siège pour le comité d'organisation des JM

2021 sur un terrain attenant, a indiqué le président du COA.

L'assistance a également discuté du paiement d'une avance des droits d'organisation par le COA et divers autres points, dont celui concernant la mise en œuvre d'un dispositif de suivi des travaux du futur village méditerranéen à Oran, a ajouté M. Berraf.

Le comité d'organisation des JM 2021 et le COA se sont félicités du soutien accordé par le gouvernement, a-t-il souligné.

Une autre rencontre est programmée, la semaine prochaine à Oran, pour faire le point de la situation, a annoncé le président du Comité olympique sportif algérien.

Ligue 1 Mobilis (19<sup>e</sup> J)

## L'USMA pour accentuer son avance

Le leader du championnat de Ligue 1 Mobilis de football, l'USM Alger, tentera d'accroître son avance sur le terrain du MC Oran et revenir avec un résultat probant de ce déplacement risqué.



Les Rouge et Noir pour assurer leur avance

Par Mahfoud M.

Invincible depuis la 1<sup>re</sup> journée (ndlr, battue par le NA Hussein Dey 2-1), l'USM Alger, qui compte dix points d'avance sur le Chabab, devra confirmer sa suprématie face au MCO qui reste sur trois matchs sans victoire depuis le début de la phase retour.

Les joueurs de l'entraîneur Miloud Hamdi devront faire face à une équipe oranaise appelée à se racheter devant son public, et du coup l'emporter pour s'approcher de la première partie du tableau. Toutefois, les Rouge et Noir ont l'habitude de relever le défi même à l'extérieur de leur base et tenteront donc de surprendre les Hamraoua chez eux.

L'USM Harrach et le DRB Tadjenanet, qui se partagent la 4<sup>e</sup> place avec 27 points chacun,

seront opposés respectivement au NA Hussein Dey et à l'ASM Oran.

Le duo de la 4<sup>e</sup> place tentera de rester au contact du podium face à des équipes qui cherchent à quitter la deuxième moitié du classement. Le derby algérois devrait, en tout cas, tenir toutes ses promesses si l'on tient compte de la situation des deux formations qui souhaitent, toutes deux, prendre les trois points pour bien se positionner dans le classement. Pour le DRB Tadjenanet, qui reste la surprise de la saison, il s'agit de confirmer sa bonne santé en arrachant un succès face aux Asémistes ce qui ne sera pas facile d'autant plus que les gars de la Medina Djedida se sont bien repris ces derniers temps.

La JS Saoura, vainqueur à domicile face au MCA (2-1), sera

en appel chez la lanterne rouge le RC Arbaâ.

La formation de Larbaâ, qui a déjà un pied en Ligue 2, est appelée à conserver un brin d'espoir pour le maintien, et cela passera obligatoirement par un succès face aux gars de Béchar. Ces derniers ne se déplaceront pas en victime expiatoire mais avec l'espoir de revenir avec un résultat probant pour se mettre à l'abri de toute mauvaise surprise.

M. M.

#### LE PROGRAMME :

Samedi 6 février 2016 à 16h:

MCO-USMA  
ESS-RCR (huis clos)  
DRBT-ASMO (15h)  
RCA-JSS (15h)  
NAHD-USMH

## Classement mensuel de la FIFA L'Algérie à la 36<sup>e</sup> place

La sélection algérienne de football a dégringolé à la 36<sup>e</sup> place mondiale (-8) au classement mensuel de février, publié jeudi par la Fédération internationale (FIFA). Avec 746 points, l'Algérie, 28<sup>e</sup> en janvier dernier, occupe la 3<sup>e</sup> place au niveau africain, derrière la Côte d'Ivoire, championne d'Afrique-2015 (28<sup>e</sup>, -9) et le surprenant Cap-Vert (33<sup>e</sup>, +6). La tête du classement FIFA est restée, elle, inchangée en février, toujours dominée par la Belgique devant l'Argentine et l'Espagne. «Les vingt meilleures équipes n'ayant pas encore disputé de match cette année, cette édition de février du classement mondial ne compte aucun changement dans le haut du tableau», explique la FIFA sur son site.

Seul changement notable, l'entrée dans le Top 20 de la Turquie, qui gagne une place aux dépens de la Côte d'Ivoire. La Hongrie qui grimpe d'une place au 19<sup>e</sup> rang, enregistre le meilleur ranking de son histoire depuis l'introduction du classement mondial FIFA en 1993. Les trois plus impressionnantes progressions viennent d'Asie ce

mois-ci avec la Palestine (110<sup>e</sup>, +21) dont l'équipe U-23 affrontera son homologue algérienne le 17 février prochain à Alger en amical, l'Arabie saoudite (55<sup>e</sup>, +20) et la Corée du Nord (95<sup>e</sup>, +18). La Libye a enregistré pour

sa part la plus grosse régression du mois en perdant 24 places pour se retrouver 105<sup>e</sup>.

Le prochain classement mondial de la FIFA sera publié le 3 mars 2016.

ASO Chlef

### Medouar ramènera un coach algérien

LE FUTUR entraîneur de l'ASO Chlef (Ligue 2 algérienne de football) qui remplacera le Français Jean-Guy Wallemme, démissionnaire, sera un Algérien, a indiqué mercredi le porte-parole du club chléfien, Abdelkrim Medouar.

«La conjoncture actuelle nécessite l'engagement d'un entraîneur algérien qui connaît les rouages de la Ligue 2. J'ai retenu le nom d'un technicien avec qui je vais entamer des discussions prochainement», a déclaré Medouar.

Auparavant, des contacts ont été entrepris avec l'ancien entraîneur du MC Alger et de la JS Kabylie, Enrico Fabbro, mais les deux parties ne sont pas parvenues à un accord sur la durée du contrat et les objectifs du reste de la saison, a-t-on appris auprès du technicien italien. Jean-Guy Wallemme, en poste depuis juin dernier, a déposé sa démission dimanche, deux jours après la défaite concédée à domicile face à l'Amel Boussaâda (0-1) dans le cadre de la 18<sup>e</sup> journée du championnat. A l'issue de ce revers, la formation de Chlef a reculé à la 6<sup>e</sup> place au classement avec 26 points, à six longueurs de la 3<sup>e</sup> place, synonyme d'accession en Ligue 1. En attendant la désignation d'un nouveau coach, les séances d'entraînement sont dirigées par Aït Mohamed Rachid, Samir Zaoui et Sadek Larbi, qui vont coacher l'équipe en déplacement face au MCE Eulma pour le compte de la 19<sup>e</sup> journée.

# LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

## Carambolage à Akbou

### Décès d'une femme et un blessé grave

UN GRAVE accident de la circulation s'est produit tôt dans la matinée de jeudi, vers 02h28, sur la RN 26, à hauteur du lieu-dit Bouzeroual, à la sortie sud de la commune d'Akbou. Il s'agit d'un carambolage entre 3 véhicules : 1 semi-remorque, 1 camion frigorifique et une Suzuki Vitara. Le conducteur de cette dernière, âgé de 34 ans, a été évacué en urgence par la Protection civile vers l'EPH d'Akbou. Son accompagnatrice âgée de 36 ans est décédée sur le coup. «Aussi 63 incendies et 564 opérations diverses ont été effectuées durant la même période», souligne le chargé de communication, le capitaine Fetesh Soufi. Toujours dans le registre des accidents de la route, pas

moins de «137 accidents de la circulation, ayant causé 139 blessés et 3 décès ont été enregistrés», selon un communiqué de la Protection civile de la wilaya de Béjaïa. Par ailleurs, «pas moins de 2 396 interventions tous types confondus ont été enregistrées dans le registre des secours opérationnels par la direction de la Protection civile de la wilaya de Béjaïa durant la période allant du 1<sup>er</sup> Janvier au 4 février au matin de l'année 2016», indique-t-on. Parmi les personnes secourues, on retrouve 1 193 malades et 227 blessés lesquels ont été évacués vers les différents centres de soins de la wilaya.

H.C.

## Activité partisane/MPA

### Amara Benyounès à Illizi



LE SECRÉTAIRE général du Mouvement populaire algérien (MPA), Amara Benyounès, poursuit ses actions de proximité à travers le pays. Il s'est rendu hier à Aherir, dans la wilaya d'Ilizi, où il a rencontré la population et tenu un meeting. Notons que c'est la première fois qu'un parti tient une telle activité politique à Aherir, région enclavée mais qui mérite tout l'intérêt des patriotes et hommes politiques qui ont à cœur d'investir leur action dans toute l'Algérie, une et indivisible.

N.M.

## Tizi Ouzou

### Démolition de lieux de débauche dans une zone d'activités



DES LIEUX de débauche ouverts au niveau de la zone d'activités de Tala Athmane (10 km à l'est de la commune de Tizi Ouzou) ont été démolis avant-hier par les services municipaux, avons-nous appris auprès de la mairie du chef-lieu de wilaya. Accompagnés des services de sécurité, les services de la mairie de Tizi Ouzou ont procédé à la démolition de pas moins quatre lieux de débauche servant de bars et de cabarets dans une clandestinité totale. Cette mesure a été prise une semaine après l'intervention du wali de Tizi Ouzou, Brahim Merrad, devant

les membres de l'Assemblée populaire de wilaya (APW) pour brander la menace de sévir contre toutes les activités clandestines et leurs auteurs dans cette zone censée abriter des investissements industriels. Brahim Merrad avait alors déclaré que la zone d'activités de Tala Athmane est plutôt un «lieu de débauche». Il avait même menacé de retirer les titres de propriété aux acquéreurs n'ayant pas lancé leurs projets d'investissement ou encore ceux qui n'ont pas respecté le cahier des charges portant sur l'affectation des terrains se trouvant dans cette zone. En somme, la nouvelle a été bien accueillie aussi bien par les rares investisseurs qui ont lancé leurs projets dans cette zone que par les habitants de Tala Athmane.

Hamid M.

## vers une hausse des tarifs de l'eau



Louis

Djalou@hotmail.com

## Bouira et In Guezzam

### Trois casemates détruites et un pistolet mitrailleur saisi

■ Trois casemates aménagées servant de refuge aux terroristes ont été découvertes et détruites mercredi à Bouira par un détachement de l'ANP, au moment où un pistolet mitrailleur a été saisi à In Guezzam, indique un communiqué de la Défense nationale.

Par Slim O.

« Dans le cadre de la lutte anti-terroriste et contre la criminalité organisée, un détachement relevant du secteur opérationnel de Bouira (1<sup>re</sup> Région militaire) a découvert et détruit, le 3 février 2016, trois casemates aménagées qui servaient de refuges pour les terroristes», note la même source.

Aussi, un détachement relevant du secteur opérationnel d'In Guezzam (6<sup>e</sup> Région militaire) «a récupéré un pistolet mitrailleur de type kalachnikov et une quantité de munitions et saisi deux véhicules tout-terrains et 324 kilogrammes de denrées alimentaires». D'autre part et au niveau de la 2<sup>e</sup> Région militaire, des éléments



des gardes-frontières «ont appréhendé à Tlemcen, seize immigrants clandestins et saisi 2 730 litres de carburant».

A Biskra (4<sup>e</sup> Région militaire), des éléments de la Gendarmerie nationale «ont arrêté un contrebandier à bord d'un camion char-

gé de 11 926 unités de différentes boissons», ajoute la même source.

S. O./APS

## Tizi Ouzou

### Des supporters du MCO condamnés à 5 ans de prison ferme

QUATRE supporters du Moloudia Club d'Oran (MCO) ont été condamnés, lundi dernier, à une peine de 5 ans de prison ferme par le tribunal d'Azazga (35 km à l'est de Tizi Ouzou) pour destruction volontaire des biens d'autrui, vol avec violence et port d'armes blanches, avons-nous appris de sources judiciaires. Un cinquième supporter a été condamné à une année avec sursis. Sept autres mis en cause dans cette affaire ont été acquittés. Selon les indications fournies par la cellule de

communication du groupement de la Gendarmerie nationale, 12 supporters du MCO avaient été interpellés lors de leur déplacement à bord d'un autocar vers la wilaya de Béjaïa, le week-end dernier, pour assister au match de football devant opposer leur équipe à celle du MOB de Béjaïa pour avoir agressé à l'aide d'armes blanches des revendeurs de poterie traditionnelle au cours d'une halte observée sur la RN12, dans la commune de Yakourena.

Hamid M.

### Vol d'un magasin à Béjaïa

### Les auteurs sous les verrous

LES AUTEURS du vol d'un magasin de T.N. 57 ans, situé au niveau de la cité des 48 logements (Sonatrach d'Akbou) ont été arrêtés par la police judiciaire de la sûreté de daïra d'Akbou. «Les faits se sont produits lundi dernier», indique la cellule de communication de la sûreté de wilaya. Il s'agit de C.H.B 26 ans et M.R. 19 ans, tous deux résidant à Oran. «Présentés devant le parquet d'Akbou, les deux prévenus ont été inculpés pour cambriolage et ont écopé de 6 mois de prison ferme et une amende de 20 000 DA», ajoute la même source.

H.C.